

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Affiché le 26 mai 2020

Elections du Maire et des Adjoint

Antoine de MENTHON a été réélu maire.

Elections des Adjoint :

Monsieur Jérôme GRETZ a été élu 1^{er} adjoint

Madame Anne HUDAULT a été élue 2^{ème} adjointe

Monsieur Patrice COUTIER a été élu 3^{ème} adjoint

Madame Morgane BAUMGARTNER a été 4^{ème} adjointe

Monsieur Michel FORESTIER a été élu 5^{ème} adjoint

Montant des indemnités du Maire, des Adjoint et d'un conseiller municipal délégué

Le conseil municipal a fixé les indemnités du maire et des adjoints comme suit :

Maire : 51,6% de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique soit 2 006,93€ brut mensuel (valeur au 25/05/2020)

Adjoint et conseiller municipal délégué : 16,50% de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique soit 641,75€ brut mensuel (valeur au 25/05/2020)

Délégation du Conseil Municipal au Maire

Le conseil municipal a fixé les délégations accordées au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Modalités de convocation du Conseil Municipal

Les conseillers municipaux ont confirmé individuellement leur accord de recevoir les convocations et tous documents relatifs au conseil municipal par voie électronique.

Organisation des séances du conseil municipal en visioconférence

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des aménagements pris par ordonnance pour la tenue des assemblées délibérantes, le conseil municipal a autorisé le Maire à mettre en place un système de visioconférence pour les réunions du conseil municipal pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.